

**EXTRAIT
 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	7
procuration	1

L'an deux mil vingt-quatre le mercredi 10 avril, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 26 mars 2024

Objet
N° 24/02/13
Vote du budget primitif Exercice 2024
*
Budget régie chaufferie bois

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE

Représentés Mme Rachel ROUSSET donne pouvoir à M. François COUTAGNE

Absents excusés Mesdames Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance Madame Dominique ANCEY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2313-1 et L. 6112-4 ;
CONSIDÉRANT que le budget proposé est présenté en équilibre, sincère et véritable ;
CONSIDÉRANT que le budget primitif 2024 est voté avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 ;
ENTENDU l'exposé du rapporteur.

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de procéder au vote du budget primitif 2024 chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

011 – Charges à caractère général	188 110.00€
012 – Charges de personnel et frais assimilés	12 484.50€
023 – Virement à la section d'investissement	89 056.34€
042 – Opérations d'ordre, transferts entre sections	4 100.00€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

002 – Résultat reporté	81 383.84€
70 – Produits service, domaines, ventes diverses	210 120.00€
042 – Opérations d'ordre, transferts entre sections	2 247.00€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

001 – Solde d'exécution négatif reporté	184 999.89€
21 – Immobilisations corporelles	147 731.59€
040 - Opérations d'ordre, transferts entre sections	2 247.00€
16 – Emprunts et dettes assimilées	25 000.00€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

13 – Subventions d'investissement	73 526.00€
106 – Réserves	168 296.14€
021 – Virement de la section de fonctionnement	89 056.34€
040 - Opérations d'ordre, transferts entre sections	4 100.00€
16 – Emprunts et dettes assimilées	25 000.00€

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

SECTIONS	RECETTES	DÉPENSES
Investissement	359 978.48€	359 978.48€
Fonctionnement	293 750.84€	293 750.84€
TOTAUX	653 729.32€	653 729.32€

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte consécutif au présent budget.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Dominique ANCEY

Le Maire,
Jérémy VALLAS



Signature of Dominique Ancey, Secretary of the meeting.

Acte certifié exécutoire le :
Télétransmis en Préfecture le :
Notifié ou publié le :



Signature of Jérémy Vallas, Mayor.

La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches